



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 PSYCHOLOGUE – H/F

CDI à temps plein

0,38 ETP sur le CAMSP et 0,62 ETP sur le CESSA / CESSHA

Poste à pourvoir à compter du 01/10/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du
15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur deux établissement, le CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce et le CESSA /CESSHA, Centre d'Education Spécialisée pour enfants SourdAveugles / Centre d'Education Spécialisée pour enfants Sourds avec Handicaps Associés.



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

Sous la responsabilité de la direction et des chefs de service, vous travaillez en relations directes avec l'équipe pluridisciplinaire, les familles et les partenaires.

DESCRIPTION DE POSTE :

- Le/La psychologue effectue un travail d'observation, d'évaluation et de suivi en ce qui concerne l'individu dans sa globalité psychologique. L'objectif principal est d'accompagner les jeunes en situation de handicaps sensoriels en partenariat avec la famille et de soutenir la réflexion de l'équipe pluridisciplinaire face aux difficultés rencontrées. Cette fonction s'exerce dans le respect des règles professionnelles élaborées dans le cadre du code de déontologie des psychologues.
- Déterminer le besoin psychologique des jeunes accueillis
- Proposer et animer des espaces de soutien psychologique et thérapeutique aux usagers
- Maîtriser des outils d'évaluation psychologique et d'observation
- Participer aux réunions institutionnelles et à l'élaboration des projets personnalisés selon les besoins
- Soutenir la réflexion pluridisciplinaire
- Mettre en œuvre le projet associatif et les projets d'établissements.
- Contribuer à la transversalité des prestations offertes aux usagers au niveau du Pôle Jeunes.

Profil souhaité et compétences :

- DESS/Master II de Psychologie
- Connaissance des handicaps sensoriels, de la déficience intellectuelle, des troubles psychiques et des troubles du spectre autistique souhaitée
- Maîtrise des outils d'évaluation et d'observation
- Connaissances de la Langue des Signes Française souhaitée.
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B

Des déplacements réguliers sont à prévoir, un véhicule de service sera mis à votre disposition.

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 25/08/2025

ENTRETIENS PREVUS LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025